



Remplacement d'un équipement vétuste, qui doit payer ?

Par Anela

Bonjour,

En rentrant chez moi, impossible de tourner ma clé dans la serrure, j'ai tout essayé en vain avant d'appeler en urgence un serrurier, j'ai aussi appelé le propriétaire pour le prévenir dans le cas où la serrure devait être changée, ce dernier occupé ne pouvait pas se rendre sur place et m'a demandé de le tenir au courant. Le serrurier m'a affirmé dès son arrivée que la serrure du logement était très ancienne et même après perçage de la serrure impossible d'ouvrir la porte, il a fallu changer tout le bloc à cause de la vétusté. Photos et vidéos de la serrure à l'appui. J'ai renvoyé au propriétaire l'expertise et la facture où il est noté que la serrure est vétuste cependant celui-ci affirme que le remplacement de la serrure est de mon initiative et qu'il est impensable que la serrure soit vétuste. Quelqu'un saurait-il me dire qui est en tort dans cette histoire ? Je pense avoir tout bien fait en contactant directement le propriétaire, j'ai eu son aval pour le changement de serrure que je pensais jusque là être à mes frais.

Merci beaucoup.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Qui a signé le devis de changement de la serrure ?

Par janus2

Je pense avoir tout bien fait en contactant directement le propriétaire, j'ai eu son aval pour le changement de serrure que je pensais jusque là être à mes frais.

Bonjour,

J'ai du mal à comprendre, vous dites "que je pensais jusque là être à mes frais", alors où est le problème ?